



COMMUNE DE BECON-LES-GRANITS
Arrondissement de Segré
Département de Maine-et-Loire

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA
SEANCE DU 6 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six juin à vingt-heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bécon-les-Granits dûment convoqué s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Ange FOUCHEREAU, Maire.

Etaient présents : MM. Marie-Ange FOUCHEREAU, Jacques BONHOMMET, Valérie AVENEL, Pierre-Pascal BIGOT, Catherine CHEREAU, Jean-Claude HERMAIZE, Nicolas GUYOT, Cécile GILLARD, Philippe CALVEZ, Jocelyne MANCEL, Marylène GUILLEMOT, Aline MAUGEAIS, Sylvie BOUDIER, Sylvie DURAND, Nadège GUIBERT, Laura CLEMENT, Nicolas TESSIER, Joël GICQUEL, Richard RICOU.

Absents excusés : Florent Désiré NADALI (donne pouvoir à Jacques BONHOMMET)

Secrétaire de séance : M. Philippe CALVEZ.

Date de la convocation : 27 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 19

Quorum : 12

Ayant donné pouvoir : 1

Nombre de votants : 20

Conformément à la loi n°96-142 du 21 février 1996, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 2 mai 2024

Madame le Maire soumet à l'approbation des conseillers municipaux le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue le 2 mai 2024.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 2 Mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

2.1 – Rénovation énergétique de l'école élémentaire – Mission Contrôle Technique

4 organismes ont été consultés afin de connaître leur proposition d'intervention pour la mission de contrôle technique dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Léonard de Vinci.

Madame Le Maire présente les résultats de cette consultation :

<i>Offre</i>	<i>Prix € HT</i>
QUALICONSULT – Angers	2 850.00
<i>SOCOTEC – Angers</i>	<i>3 120.00</i>
<i>APAVE – Beaucouzé</i>	<i>2 948.00</i>
<i>BUREAU VERITAS - Beaucouzé</i>	<i>3 520.00</i>

Madame le Maire propose de retenir l'offre de la société QUALICONSULT d'Angers pour un montant de 2 850,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide de retenir l'offre de la société QUALICONSULT d'Angers d'un montant de 2 850,00 € H.T. pour la mission de contrôle technique des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Léonard de Vinci,
Et Autorise Madame le Maire à signer le contrat correspondant à cette mission.

2.2 – Rénovation énergétique de l'école élémentaire – Mission Coordination Sécurité et Protection de la Santé

5 organismes ont été consultés afin de connaître leur proposition d'intervention pour la mission de coordination et protection de la santé dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Léonard de Vinci.

Madame Le Maire présente les résultats de cette consultation :

<i>Offre</i>	<i>Prix € HT</i>
<i>QUALICONSULT – Angers</i>	<i>1 450.00</i>
<i>AMC – Angers</i>	<i>1 638.00</i>
<i>APAVE - Beaucouzé</i>	<i>1 938.00</i>
<i>SOCOTEC -Angers</i>	<i>1 500.00</i>
<i>BUREAU VERITAS – Beaucouzé</i>	<i>1 680.00</i>

Madame le Maire propose de retenir l'offre de la société QUALICONSULT d'Angers pour un montant de 1 450,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide de retenir l'offre de la société QUALICONSULT d'Angers d'un montant de 1 450,00 € H.T. pour la mission de coordination et protection de la santé de contrôle technique dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Léonard de Vinci.
Et autorise Madame le Maire à signer le contrat correspondant à cette mission.

3 – DUP Projet de lotissement le Petit Champ d'Angers – Missions complémentaires – Point sur le dossier

Madame le Maire rappelle que, par délibération en date du 2 Novembre 2023, le Conseil municipal a donné son accord sur la réalisation d'études complémentaires nécessaires à la procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour le projet de futur lotissement communal du Petit Champ d'Angers.

Le détail des missions se présente comme suit :

1 – Missions topographiques et missions urbanisme / VRD confiées au cabinet AIR&GEO d'Angers pour un montant total de 10 800,00 € HT.

2 – Missions réglementaires sur l'environnement : investigations in situ, dossier d'incidence et demande de dispense d'étude d'impact sur l'environnement au cas par cas confiées au cabinet CADEGEAU de Sèvremoine pour un montant total de 10 250,00 € HT.

Pour permettre la réalisation de ces études, Madame le Maire a sollicité par courrier daté du 23 avril 2024, l'autorisation de pénétrer dans les propriétés privées concernées. Par arrêté DIDD-BPEF-2024 n°93 du 17 mai 2024, Monsieur le Préfet a délivré l'autorisation à Madame le Maire ainsi que les personnes auxquelles la commune aura délégué ses droits à pénétrer dans lesdites propriétés privées. L'arrêté sus-mentionné a été affiché en Mairie pendant une durée d'au moins dix jours et a été notifié aux propriétaires des parcelles concernées.

Après complétude du dossier D.U.P., le dossier dit d'enquête préalable à la D.U.P. sera transmis au Préfet pour avis avant enquête publique.

4 – Demande d'octroi d'un permis exclusif de recherches de mines dit « belenos » - Information

Madame le Maire expose :

Par courrier en date du 5 octobre 2023 reçu par les services de la direction de l'eau et de la biodiversité – Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, le 13 octobre 2023, la société par actions simplifiées Breizh Ressources sollicite l'octroi d'un permis exclusif de recherches de mines d'antimoine,

d'argent, de bismuth, de cobalt, de cuivre, d'étain, de germanium, d'indium, de lithium, de molybdène, de niobium, d'or, de tantale, de titane, de tungstène, de platine, des métaux de la mine du platine, de plomb, de rhénium, de zinc, de zirconium, des terres rares et des substances connexes dit permis « Belenos ».

La demande porte sur une superficie de 440,88 km² et la durée sollicitée est de cinq ans. Le titre minier se situe sur le territoire de huit communes du département de Loire-Atlantique (44) et de dix communes du département de Maine-et-Loire (49) dont la commune de Bécon-les-Granits.

En application des dispositions des articles 19 et 20 du décret n°2006-648 du 2 juin 2006 modifié relatif aux titres miniers et aux titres de stockage souterrain, Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire fait procéder à la publication d'un avis de mise en concurrence au Journal Officiel de la République Française. La consultation des chefs de services civils et de l'autorité militaire intéressés par la présente demande va être engagée dans les prochaines semaines.

Madame le Maire rend compte de la réunion à laquelle elle assisté en Sous-Préfecture au sujet de ce dossier. Il a été rappelé le régime juridique de la propriété du sous-sol.

Dans le cas général, le propriétaire d'un terrain est donc également situé à l'a verticale de son terrain ainsi que des matériaux qui s'y trouvent. Le propriétaire du terrain emporte également la responsabilité du terrain concerné.

L'exception du régime minier

Le code minier introduit une exception à cette règle dans le cas de dans son article L. 111-1 pour lesquels l'Etat peut seul concéder le droit de recherche. Le propriétaire d'un terrain n'est donc pas propriétaire du fruit de ce terrain de substances minières.

La commune n'étant pas décisionnaire sur ce dossier, ce sujet est abordé à titre informatif.

5 – Budget Commune – Décision Modificative

Monsieur Nicolas GUYOT, Adjoint aux Finances, informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une décision modificative pour opérer les ajustements suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Article 673 – Titres annulés sur exercice antérieur	+ 86 000,00 €
Article 023 – Virement à la section d'investissement	- 86 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

Article 021 – Virement de la section d'investissement	- 86 000,00 €
Article 1322 – Subvention régionale	+ 86 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'approuver la décision modificative du budget principal telle que présentée ci-dessus.

6 – Vente de mobilier – Fixation de tarif

Madame le Maire informe qu'après plusieurs annonces diffusées sur le site « Le bon coin » pour la vente de mobilier dont la commune n'a plus l'utilité, il convient de fixer les tarifs de vente de matériel comme suit :

- Structure de jeux extérieur : 260 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Donne son accord sur les tarifs de vente de mobilier fixés ci-dessus,
Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

7- Achats :

Décisions prises par Madame Le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 28 Mai 2020 (alinéa 2 : prendre toute décision concernant les marchés à procédure simplifiée) dans le cadre des articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour toute la durée du mandat.

ACHATS - INVESTISSEMENT					
Service/Bâtiment	Objet	Fournisseur	Montant HT	Montant TTC	Article budgétaire
Service technique	Mât de 6 m pour drapeau	FABREGUE	322,85 €	387,42 €	c/2188
Service technique	Pavillons	MACAP	199,95 €	239,94 €	c/2188
Service technique	5 cendriers + panneau interdiction de fumer	MANUTAN	284,75 €	341,70 €	c/2188
Restauration scolaire	Bacs + couvercles inox	HONORANCE	336,98 €	404,38 €	c/2188

8 – Travaux

Décisions prises par Madame Le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 28 Mai 2020 dans le cadre des articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour toute la durée du mandat.

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation,

- Accueil périscolaire/ALSH : Réalisation d'une dalle en béton pour l'installation d'une nouvelle aire de jeux par la CCVHA – Devis AMG Construction de Bécon les Granits : 7 123,87 € HT – 8 548,64 € TTC. c/21351.

9- Affaires générales et informations diverses

- Pays de l'Anjou Bleu : Madame le Maire présente le rapport d'activités 2023 du Pays de l'Anjou Bleu.
- Ressources Humaines : Mme Pauline CLEMENT, nouvel agent d'accueil de la Mairie à partir du 17 juin 2024, se présente au Conseil Municipal.
- Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou – Compétence Mobilité (Cécile GILLARD) : dans le cadre du travail mené au sein de la commission, les résultats d'une enquête sur la pratique du vélo en France ont été présentés : 37 % des français font du vélo au moins une fois par an, la part des cyclistes réguliers ne bouge pas sur le territoire, la palme d'or revient aux Pays de la Loire avec 31 %. La pratique du vélo baisse avec l'âge, augmente en fonction du revenu du foyer. 93 % des français maîtrisent le vélo. On compte 0,5 vélo par personne (Pays-Bas : 1,3). 8 % des foyers possèdent un vélo électrique.

10 – Rapports des commissions

- Commission Développement durable, Transition énergétique, Environnement, Gestion des espaces verts, Bâtiments, Système d'information (Jacques BONHOMMET)
 - Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux : après analyse technique et financière de l'offre déposée, l'attribution du marché est en cours.
 - Rénovation énergétique de l'école élémentaire : une rencontre est fixée en mairie le 13 juin 2024 avec

l'Agence Grégoire pour la présentation de l'esquisse.

- *Commission Affaires sociales, Intergénération, Citoyenneté, Gestion des espaces partagés (Valérie AVENEL)*
 - Journée citoyenne : la commission regrette le peu de participation des habitants. Cela reste cependant un moment très agréable partagé par les résidents de l'EPHAD.
 - Passage de la flamme Olympique au Lion d'Angers le 28 Mai 2024 : il est rappelé que la commune a financé le transport des élèves des 2 écoles pour assister à cet événement exceptionnel. Les enfants ont énormément apprécié les différentes animations proposées. Cet événement a rassemblé 10 000 personnes dont plus de 4 000 scolaires.

- *Commission Associations, Sports, Loisirs, Gestion des Equipements sportifs, Relations avec les écoles (Pierre-Pascal BIGOT)*
 - Journées Olympiques : ces deux journées ont été un franc succès auprès des enfants des deux écoles. 70 enfants par demi-journée école ont pu tester 6 sports différents, soit 260 enfants au total sur ces deux journées. Le financement a été réparti comme suit : 1 journée payée par la commune et une journée prise en charge par le Département de Maine et Loire.
 - Forum des Associations du 1^{er} juin 2024 : un point sur l'organisation a été fait en réunion de commission. La date du 1^{er} week-end de juin de chaque année a été proposée de façon pérenne.
 - Salle du Granit : la commune a reçu plusieurs plaintes de riverains. Les horaires de fermeture vont être rappelés aux utilisateurs (00 h 00 maxi)
Plannings des salles : la réunion annuelle de plannings des salles communales a eu lieu le 27 Mai 2024. M. Bigot rappelle que sur l'ensemble des associations Béconnaises, on comptabilise environ 1000 adhérents. Les derniers investissements effectués par la commune pour les associations sont rappelés : les nouveaux vestiaires de football et tribunes inaugurés le 1er juin 2024, plantations et aménagement des abords, avec cheminement PMR éclairé, pose de pare-ballons, nettoyage et aménagement du local de la Courtille pour du stockage, fin des travaux du boulodrome, parkings vélos, cendriers à l'entrée de salles. La réflexion sur le réaménagement de l'ancienne poste est engagée : espaces pour les associations, salle de convivialité.

- *Commission Communication, Promotion, Animation, Patrimoine (Catherine CHEREAU)*
 - Site Internet : le site a bien besoin d'être réorganisé. Un travail de mise à jour sur les services communaux et les associations va être réalisé cet été.
 - Jumelage avec Varennes : l'organisation de l'accueil des Québécois du 6 au 13 juillet 2024 a été finalisée, notamment la journée du 12 juillet prévue par la municipalité.
 - Musée du Granit : il sera ouvert du 13 juillet au 31 août 2024. Une exposition de photos de sportifs sera proposée.
 - Bécon les Granits « le Mag » : la nouvelle formule du bulletin municipal a été distribuée. De très bons retours ont été reçus.

- *Commission Finances, Ressources Humaines (Nicolas GUYOT)*
 - Ressources Humaines : pour raisons familiales, Chloé Bellanger, chargée de communication et assistante administrative, a donné sa démission. Elle quittera son poste fin août. Une nouvelle offre d'emploi sur les mêmes missions a été relancée.

Fin de la séance à 22 h 30.